

La belle ordonnance

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **30 (1922)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

tuation dépendante et le personnel ne saurait trop se préoccuper de faciliter, simplifier et assurer de la façon la moins pénible possible ce service envers le prochain. Et surtout, comme le dit si bien Miss Luckes, déjà citée :

« Nurses are not always thoughtful about this as they should be, and beginners especially fail to think enough of the patient's feelings in needing these attentions. A frown on the nurse's face will increase the discomfort a patient has to go through, and, if a nurse realizes that even the nicest way of performing this nursing duty, cannot prevent the necessity for its being distaste-

ful to the patient himself, it will ensure gentle consideration on her part. These little trials, which appear quite insignificant to the nurse, are real troubles to sensitive patients. There are cases in which the utmost skill on the part of the nurse cannot prevent its being painful to the patient to be moved; but, even when there is no actual pain attached, it is always pitiable to need these attentions, and however trying the patient may be, the nurse must remember that his condition justly claims her utmost sympathy. »

(La Dame à la Lampe, février 1922.)

La belle ordonnance

Il y a cinq ans qu'Octave Mirbeau est mort. Pour cet anniversaire on se plaît à rappeler les anecdotes dont il fut le témoin ou l'acteur amusé. Il est une petite histoire, peu connue, qu'il aimait à raconter et qui faisait la joie des hôtes de Cheverchement :

— Mon médecin, assurait-il, a une écriture illisible. Quand je reçois une lettre de lui, j'enrage..... Le mois dernier, je le priai à déjeuner :

— Volontiers, me répondit-il, mais je ne puis fixer de date. Je suis occupé!.... Je vous écrirai.

— Huit jours après, comme je partais pour Paris, je reçus sa lettre. Je savais que cette lettre était de lui parce qu'elle était écrite sur du papier à ordonnances

où son nom était imprimé. Quant à la lire!.....

— Cependant, il me fallait savoir quel jour je devais l'attendre. Agacé, je mis sa lettre dans ma poche.

— A Paris, je téléphonai. Mon médecin était absent. Que faire?

— J'eus alors une idée:

— Les pharmaciens, me dis-je, ont l'habitude des écritures de médecins. J'entrai chez un apothicaire et je lui tendis le papier. Il disparut derrière son comptoir sans me laisser le temps de lui exposer ma requête. Mais je le vis, de loin, qui chaussait ses lunettes et qui considérait ma lettre. Après quoi, il revint, me tendit un flacon et me dit simplement :

— Monsieur, c'est 7 francs!

Nouvelles de l'activité des sociétés

Croix-Rouge vaudoise. — La Croix-Rouge vaudoise a eu au Casino de Morges, sous la présidence du Dr André Guisan, son assemblée de délégués.

L'assistance a entendu avec un vif intérêt le rapport présidentiel sur l'activité du comité et des sous-sections pendant le dernier exercice. Toutes les sections ont travaillé dans le but